

26EME CONGRES DES EVSPC

DES 11 ET 12 JUIN

jeudi 11 juin :

Ouverture de la séance à 9 heures 30, les congressistes ayant pris tranquillement un petit café en arrivant.. Yannick AVRIL Président de cette première journée nous soumet l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité. Ensuite nous formons 3 commissions :

La Commission des mandats , qui recueillera tous les mandats et les questionnaires et nous fournira des statistiques à la fin du congrès : Christian JONON
Papa Saly KANE
Akli GUERROUCHE

La Commission des Statuts, qui vérifiera la conformité et le déroulement du congrès :
François RONDEL
Bruno ANDREZ
Didier BUZNAK

La Commission des amendements qui collecte tous les amendements proposés par les sections, les classe et les soumettra au vote des congressistes :
Gérard HUBERT
Françoise BRIAND
Didier BOURGEOIS
Bruno BARACO
Saadi MOHAMED

Notre Secrétaire général ,Jules Lavannier, nous lit le **Rapport d'activité** des années écoulées et nous entamons une discussion...

Sur la syndicalisation et la formation des militants :

Yannick AVRIL

Il faut mettre l'accent sur la formation syndicale pour les nouveaux syndiqués, beaucoup de camarades qui seraient prêts à s'investir sont freinés dans les réunions de site ou avec l'administration tant qu'ils ne sont pas formés.

Gérard HUBERT :

Qu'est-ce que va être la CGT dans les 3 ans à venir et particulièrement dans les services publics aux parcs et jardins et aux sports ? Les CSPC qui neutralisent les moyens font éclater une partie des directions dans les pôles et mettent en danger les statuts. En cassant l'unicité du personnel, la Mairie prépare le Grand Paris et au plan national la diminution du personnel cassera le système de retraites (il faut 7 salariés pour payer 1 retraité). Il faut faire prendre leurs responsabilités aux élus car nous auront bientôt trois formes de statuts : titulaires, contractuels et intérimaires.

Jean-Claude HITZ (*section retraités*)

Je souhaite que le Congrès soit motivant et débouche sur des prises de responsabilité. On a d'un côté des départs massifs en retraite et de l'autre une baisse du nombre des personnels.

Paskal SEIGNEUR (*section Vincennes*) :

La formation des militants se fait sur le terrain. Dans toutes les commissions à la Ville (CTP, CHS, CAP...), le sentiment de mépris est général, plus qu'avec la droite. Les services les plus menacés à la Ville sont au Patrimoine et à l'Architecture, mais aussi dans d'autres services.

Quand je suis arrivé en 1992 il y avait 15 menuisiers et nous ne sommes plus que 5. C'est bien de la privatisation puisque l'enveloppe financière du privé est en augmentation. Sur les 2 pôles, Vincennes et Boulogne, il y a une suppression d'une partie des ateliers qui vont être aménagés pour faire des magasins. Aux Parcs et Jardins les chefs donnent des avantages aux personnels (horaires, etc..) ce qui rend la syndicalisation difficile. Les anciens doivent former les jeunes militants. Avec le Grand Paris arrive chaque arrondissement sera une commune qui gèrera son personnel.

Yannick AVRIL :

La Mairie de Paris présente ses projets au compte goutte et met les personnels devant le fait accompli : il faut se battre contre ce qui existe déjà. La meilleure formation c'est sur le terrain. On aura toujours des obstacles pour organiser des réunions car les jeunes chefs ont été formés au management.

Papa Saly KANE :

Les anciens doivent parrainer des nouveaux, qu'il faudra pousser vers la formation. Il faut utiliser les jours de formation syndicale ! 75 % des anciens ne s'intéressent pas aux formations, mais c'est là qu'on parle du rôle du syndicat..

Philippe AUJOUANNET :

Les jeunes qui discutent de façon informelle n'arrivent pas à faire le pas d'aller aux réunions. Nous avons des problèmes avec les jeunes agents de maîtrise qui ne reconnaissent pas les droits syndicaux.

William BOUFFE :

Il faut inciter les jeunes à venir sans culpabiliser, en rappelant le droit statutaire. Ils craignent de ne pas être assez sur le terrain s'ils s'absentent trop pour leurs activités syndicales. Il faut leur dire d'appeler le syndicat si les AM font barrage.

Jean-Claude HITZ :

La CGT doit réfléchir sur la société dans laquelle on vit. Les modèles représentés par les anciens qui avaient connue la guerre, la résistance, ne sont plus présents. Auparavant tous les nouveaux syndiqués suivaient un stage d'accueil, sauf si ça dysfonctionnait.

Il faut aborder le fonctionnement des sections. Il faut voir le travail qui devrait être fait au niveau de la vie syndicale : circulation de l'information, etc...Le syndicalisme n'est pas inné : il faut qu'on montre aux jeunes comment ça devrait se passer.

Gilles PETIT :

Il y a beaucoup plus de jeunes qu'au dernier Congrès qui ont exprimé à plusieurs reprises que les anciens doivent leur laisser la place. Il faut les aider mais il ne faut pas que les anciens s'accrochent à leurs sièges. J'ai laissé la place à un jeune au Bois de Boulogne pour assurer la relève. Il y a un décalage entre théorie et pratique, il faut apprendre sur le terrain à s'exprimer, mais il faut aussi apprendre l'histoire et les questions concernant la CGT en général.

Pascal PINSARD :

Il faut venir à la manifestation de Samedi. A quoi servent les syndicats puisque la droite a progressé quasiment partout (vote de dimanche dernier) ?

Jean-Claude HITZ :

Je comprends le mal-être de Pascal. Il y a dans toutes les sociétés ceux qui possèdent (20%) et les autres : les votants sont surtout les privilégiés qui ont peur de perdre et de l'autre côté ceux qui en ont pris plein la figure. Par ailleurs les votes « contre » du précédent référendum auraient nécessité un suivi pour pouvoir étayer le vote de cette année.

Le nombre de retraités augmente, mais le nombre de syndiqués retraités diminue. Voici quelques chiffres :

Année 60 : 2 000 syndiqués retraités

Année 89 : 600 syndiqués retraités

Année 08 : 239 syndiqués retraités.

Dans 10 ans plus de section.

J'ai rencontré les égouts et les EVSPC pour qu'il y ait une interaction dans les activités. Les retraités peuvent s'investir dans les syndicats d'actifs pour créer le lien.. Si les retraités disparaissent, à terme c'est les actifs qui vont en prendre un coup.

Yannick AVRIL

:Les réunions de bureau prendront en compte cette demande des retraités ; le militantisme ne s'arrête pas à la retraite. On a besoin de leur expérience dans les sections et au bureau.

Sur les cotisations :

Gilbert GERLIN (DJS) :

Les cotisations sont trop chères pour les adhérents (15 euros).

Philippe AUJOUANNET : *élu CAP depuis 80 à la CGT.*

Avoir un adhérent c'est déjà bien, je préfère demander 11 euros plutôt que 15 pour que le montant de la cotisation ne soit pas un frein à l'adhésion.

Pascal SEIGNEUR :

Les moyens à la Ville ont été donnés en priorité à la CFDT. Nous c'est nos adhésions qui font vivre les syndicats (tirage des tracts, informatique, etc.) et une partie de l'argent des cotisations part à l'interpro). Nos cotisations servent aussi à financer une solidarité entre les syndicats, les travailleurs. Pour les cotisations, il y a un système qui permet de passer à demi-tarif en cas de problème.

Gérard HUBERT :

C'est hyper dur pour les personnels qui ont 600 euros de loyer, mais il faut montrer que la lutte peut rapporter : les 200 euros sont un exemple de victoire.

Yannick AVRIL :

L'idéal c'est que chacun puisse verser les 1 %. Mais si les agents militent en cotisant moins, c'est déjà assez courageux.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Puis Anne LACOSTE nous lit son **Rapport sur la Trésorerie** :

Elle rappelle que 88 % du prix d'un timbre est reversé aux structures syndicales pour leur fonctionnement et la solidarité et 22% reste pour le syndicat EVSPC.

Le bilan depuis 2006, date du dernier congrès est positif. Nous avons même une petite réserve de trésorerie sur un livret A. Ce système peut fonctionner si les gens respectent le 1% , et rappelle que les rejets PAC (prélèvements automatiques) coutent cher à notre syndicat, d'où l'importance de voir rapidement les gens qui ont des problèmes.

Le bilan comparatif des forces organisées 2008/2009 et l'état comparatif n'indiquent pas de progression dans les adhésions, mais il y a eu le départ des ASS en 2007 et celui des cadres de la filière sportive. Les adhésions ne font que compenser les départs (retraites, mutations, copains qui ne reviennent pas).

Il faut que les gens se sentent soutenus dans leurs ateliers pour qu'ils continuent à être syndiqués car il peut aussi y avoir le forcing d'un autre syndicat (l'UNSA au Champ de Mars).

285 FNI, 29 adhésions, mais 24 non repris entre 2008/2009

Total timbres : 842

Tous les syndiqués cotisent 12 mois.

Il serait judicieux de savoir pourquoi on en perd autant, chez les fossoyeurs par exemple Les sections seraient trop grandes (diversité des métiers). Est-ce que chacun s'y retrouve?

Elle nous indique par ailleurs que le coût du journal L'écho des EVSPC est de 228 euros tous les 2 mois (imprimerie et envoi).

François RONDEL : *Commission des finances* :

Les PACS rejetés posent problème, il faudrait un système qui ne dure pas sur 6 mois car c'est coûteux et ça ne permet pas de prendre les difficultés à la racine. Il y a un turn-over important : faire des syndiqués c'est bien, ne pas les perdre c'est mieux.

Il faudrait qu'une proposition de trésorier adjoint soit décidée d'ici la fin du Congrès (l'accident de travail de Anne a pesé sur l'activité). Un trésorier n'est pas qu'un comptable, mais il est responsable de la politique financière.

La Commission donne le quitus à la trésorière.

Yannick AVRIL :

Comment solutionner le problème des sections géantes et être réactifs quand les copains ne cotisent plus ? En ce qui concerne la proposition de trésorier adjoint, le débat est ouvert depuis longtemps. Il faudrait au moins qu'une personne du secrétariat s'y mette.

Philippe AUJOUANNET :

Le vrai problème est de trouver un adjoint. Mais quelle position prendre vis-à-vis des gens qui ne peuvent pas verser 1 %.

Réponse : Anne propose de les rencontrer.

Jules LAVANIER :

Le bilan à chaque congrès sert à ce que les problèmes soient examinés pour trouver une solution. La restructuration des parcs et jardins a nécessité 'une réorganisation du syndicat sur les 20 arrondissements, en tenant compte des départs en retraite.

Il est important que les congressistes et les militants maîtrisent ce qui se passe au niveau financier.

L'activité de propagande syndicale à travers le journal a un coût, mais elle a toute son importance. Il ne faut pas raisonner qu'en termes de coût pour les adhésions.